



4 juin 2019

Fédération syndicale

Solidaires - Unitaires - Démocratiques

Tél. 021 / 351 22 50

Chauderon 5 - 1003 Lausanne

e-mail info@sud-vd.ch

e-mail info.sude@sud-vd.ch

facebook.com/sudresiste

Billet 3

**Soutien à la grève des femmes
et refus
de la récupération politicienne**

(Ou : Les femmes en grève, Amarelle au château !)

La grève des femmes du 14 juin, annoncée et préparée de longue date, ne saurait être récupérée par les pouvoirs politiques, aussi féminisés soient-ils. Le mouvement des femmes, qui veut bousculer les préjugés et les immobilismes, y compris au sein de l'Etat de Vaud, fraie son chemin avec ferveur et enthousiasme depuis plusieurs mois parmi les syndicats, les associations et les travailleuses de Suisse. Il porte des revendications urgentes et nécessaires, que les classes politiques doivent entendre et satisfaire, plutôt que s'approprier la légitimité médiatique d'un féminisme de circonstances.

Quand les syndicats demandent au Conseil d'Etat le paiement des heures de grève du 14 juin, il est complètement déplacé qu'une ministre en fonction cherche à imposer son propre agenda personnel dans la lutte au cours. Les femmes ministres ont bien entendu le droit de soutenir le mouvement des femmes, voire même de faire grève elles-mêmes le 14 juin, mais pas d'user de leur position de pouvoir pour dicter ou proposer les actions à mener, spécialement à l'école.

Ainsi notre Cheffe intervient de manière insistante, par les voies hiérarchiques et dans des articles de presse, pour dire ce qu'il faudrait faire à l'école à l'occasion de la grève du 14 juin. Ce n'est pas son rôle ! Toutes les initiatives jugées bonnes et utiles doivent rester celles que choisiront les femmes en lutte. Une ministre est d'abord ministre, n'en déplaise à la femme qu'elle est.

Les appels à réaliser des vidéos ont été relayés par la hiérarchie et rappelés dans la presse ; des vidéos...avec des smartphones sans doute ? Pourquoi pas des poèmes, ou des slogans et des banderoles pour la manifestation ? Comme s'il n'y avait pas une année scolaire à terminer, des programmes à conclure, des examens à faire passer ! Notre Conseillère d'Etat ne devrait pas outrepasser son rôle et intervenir ainsi à propos des activités scolaires, qui relèvent de la liberté pédagogique, en lien avec un combat politique.

Si le mouvement est si puissamment consensuel que des femmes en poste au Conseil d'Etat veulent faire la grève, il serait de bon aloi de déclarer à l'avance qu'il n'y aura pas de retenues salariales le 14 juin ; ce qui permettrait aux femmes les plus précaires de participer elles aussi au mouvement de lutte.

Le paiement des heures de grèves est dans la logique de toutes les luttes victorieuses. Notre Cheffe, si elle ne veut laisser aucun doute sur les motifs de son soutien, devrait tout faire pour convaincre ses collègues d'adopter cette décision, annonciatrice des victoires à venir.

L'égalité c'est pas la moitié du gâteau. C'est la moitié de la boulangerie !

Première étape : grève effective le 14 juin !